

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour trimestriel (avril au juin 2011)

Période couvert (Trimestre)	AVRIL - JUIN 2011		
Numéro du projet et le titre du projet	PBF/CAF/ B-4 : CONSTRUCTION DE CASERNES MILITAIRES ET DE BRIGADES DE LA GENDARMERIE NATIONALE		
Agence bénéficiaire:	BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS (UNOPS)		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	DIRECTION DES INFRASTRUCTURES / MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	10 Août 2010		
Budget total alloué	5.000.000 \$		
Fonds engagés du budget total alloué¹	5 000 000 \$	% de fonds engagés / budget total alloué:	100 %
Fonds dépensés² du budget total alloué:	590.863 \$	% de fonds dépensés / budget total alloué:	11,82%
Date de clôture prévue:	07 avril 2012	Retard éventuel (mois):	5 mois
Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets Réforme du Secteur de la Sécurité	Domaine de priorité d'investissement : Résultat stratégique (Cadre stratégique du FCP) : - Une caserne et cinq brigades de la gendarmerie construites. - Sécurité améliorée sur l'ensemble du territoire national en déployant les militaires et gendarmes - Meilleures conditions de vie pour les FDS et leur famille. - Capacité technique du Génie Militaire renforcée		
Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs: Construction d'une caserne avec logements sociaux et cinq brigades de la Gendarmerie pour permettre aux militaires et gendarmes	Résultat attendu 1 : Réhabilitation de 2 bâtiments au Camp BEAL Réalisations accomplies : • Réhabilitation effective de 2 bâtiments et réception des travaux en date du 10 Juin 2011.		Contrainte(s) : Solution(s) Proposée(s) :

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

	<p>Résultat attendu 2 : <i>Compléter les différentes études</i></p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>a. Protocole d'accord pour la construction de casernes et brigades de gendarmerie signé le 23 Juin 2011 entre UNOPS et Direction des infrastructures (disposition légale et réglementaire du protocole, TDR de la mission de suivi et de contrôle : <u>annexe 1-A</u> ; description des travaux par la Direction des Infrastructures : <u>annexe 1-B</u> et le calendrier de paiement avec la documentation technique <u>annexe 2</u>)</p> <p>b. Protocole d'accord pour les services d'appui et son fonctionnement signé le 23 Juin 2011 entre UNOPS et Ministère de la Défense</p>	<p>Contrainte(s) : La finalisation des études techniques a connu à lui seul, plus de temps que prévu (3mois environ)</p> <p>Solution(s) Proposée(s) :</p>
	<p>Résultat attendu 4 : <i>Mise en place de la logistique et équipement nécessaires</i></p> <p>Achat de véhicules et dispositif de communication</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>a. 4 Véhicules achetés</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence matériels de communication sur les véhicules - Les équipements destinés pour le fonctionnement de l'équipe de gestion du projet et acquis depuis le 10 mars, n'ont pas encore fait l'objet d'une utilisation - L'acquisition des véhicules du projet a connu un retard considérable <p>Solution(s) Proposée(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attente du dispositif communicationnel par fret aérien puis installé par la CFAO (Attente des livraisons)
	<p>Résultat attendu 5 : Recrutement du personnel d'appui (assistant administratif & financier <i>et assistant en approvisionnement</i>)</p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>a. Présélection des candidats effectuée par AFO/UNOPS à Johannesburg avec la participation du Project Manager</p>	<p>Contrainte(s) :</p> <p>Solution(s) Proposée(s) :</p>
<p>Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)</p> <p><i>La mise en place des antennes de Bossangoa et Bria équipées favorisera l'assiduité et la proximité dans la supervision et le contrôle des activités de construction pour garantir une saine gestion des fonds et une meilleure qualité des services</i></p>		